

'Shrinking space' ou le 'Rétrécissement de l'espace' démocratique

Document cadre



AUTEURS CONTRIBUTEURS: Ben Hayes, Frank Barat, Isabelle Geuskens, Nick Buxton, Fiona Dove, Francesco Martone, Hannah Twomey and Semanur Karaman

The authors wish to thank Palestine Link, Women Peacemaker Program, Un Ponte Per, Yasser Louati, Elizabeth Peredo, AWID, Africans Rising for Justice, and Peace and Development for their valuable contributions

ÉDITEUR Hannah Twomey

TRADUCTION Nathalie Cooren

DESIGN: Tessa Kersten-Zenger

PHOTO A PREMIÈRE PAGE Joe Piette on Flickr. **Hey Wells Fargo - No DAPL! Rally**
Feb 3, protest at Wells Fargo bank

Révision décembre 2017: ajout du nom du traducteur

Publié par Transnational Institute - www.tni.org

Amsterdam, April 2017

Le contenu du rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information est correctement citée. TNI apprécierait de recevoir un lien de copie du texte dans lequel ce document est utilisé ou cité. Veuillez noter que pour certaines images, le copyright peut se trouver ailleurs et les conditions de copyright de ceux les images doivent être basées sur les termes de copyright de la source originale.

www.tni.org/copyright

Document cadre : « Shrinking space » ou le « Rétrécissement de l'espace » démocratique¹

Partout dans le monde, au sein d'États, démocratiques comme non démocratiques, nombre de militants et d'organisations mobilisés pour la justice sociale évoluent dans un environnement de plus en plus répressif et sécuritaire, et subissent des attaques sans précédent menaçant leur légitimité et leur sécurité. Tentatives répétées pour réduire au silence le mouvement Black Lives Matter², assassinat de Berta Cáceres, criminalisation de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) ou encore recours à des formes de micro-tyrannie telle que la récente loi sur la Régulation des Activités Bénévoles au Bangladesh ; il va sans dire que le militantisme, tant individuel que collectif, se heurte au ressac des États, des entreprises et de l'extrême droite.

Ce phénomène apparemment récent est en fait le résultat d'un processus engagé de longue date. Mais c'est seulement depuis peu que la « société civile » organisée s'accorde sur la nécessité d'y apporter une réponse concertée et qu'elle se mobilise pour mieux comprendre et s'opposer à ce que l'on nomme le « rétrécissement de l'espace », une métaphore largement utilisée pour désigner une nouvelle série de restrictions à l'encontre des luttes politiques. Le concept d'espace a lui-même différentes définitions selon la personne à laquelle on s'adresse. Pour certains, il se limite à l'espace concret permettant d'influencer les politiques (le nombre de chaises à une table de négociation), tandis que d'autres l'entendent comme l'espace politique d'organisation, d'action et de construction d'une voix légitime pour la protestation et la dissidence. Les premiers tendent à dépolitiser les processus de contestation, tandis que les seconds les renforcent. Et selon le cas, la manière d'envisager cet « espace » conditionnera le type de réponses à apporter, et aura des répercussions importantes pour qui s'y impliquent et comment.

Cet article a pour objectif de déconstruire le discours sur le « rétrécissement de l'espace » pour en expliquer le sens et faire ressortir des difficultés liées au concept lui-même. Il examine également qui sont les plus touchés par ce « rétrécissement de l'espace » et pourquoi ; vers quoi cette tendance mène-t-elle ; les liens avec les autres grands changements du 21^e siècle ; et la réponse que pourraient y apporter les mouvements sociaux progressistes.

1. Qu'est-ce-que le « rétrécissement de l'espace » ?

La notion de « rétrécissement de l'espace » peut s'entendre comme un concept ou un cadre d'analyse des relations entre méthodes répressives et luttes politiques, y compris les moyens par lesquels la lutte politique réagit à ces méthodes répressives pour regagner de l'espace et l'impact de ces réponses sur la façon dont les luttes politiques interagissent. L'intérêt d'une telle approche est de nous aider à mieux analyser les facteurs communs aux différents modes de répression auxquels les acteurs politiques sont exposés : quels en sont les origines, les effets et les mécanismes.

Le discours sur le « rétrécissement de l'espace » met en lumière au moins dix tendances, souvent imbriquées, qui ont pour effet de restreindre l'espace politique dans lequel les organisations de la société civile (OSC) interviennent :

- 1) le « protectionnisme philanthropique », qui impose un ensemble de restrictions gouvernementales en matière de financement étranger des OSC (notamment dans des pays comme l'Inde, la Russie, l'Éthiopie et l'Égypte¹, mais ces restrictions sont présentes aujourd'hui dans la législation de dizaines de pays à travers le monde) ;

¹ Cet article a été rédigé par le Transnational Institute à la suite d'un colloque sur le « rétrécissement de l'espace », organisé à Berlin, fin 2016, avec des représentants de ses partenaires, réseaux et organisations proches.

² « La vie des Noirs compte » : mouvement afro-américain mobilisé contre la violence et le racisme systémique envers les Noirs.

- 2) les législations nationales qui régissent les activités des organisations à but non lucratif au sens large (par exemple, en imposant aux ONG des démarches coûteuses en termes d'enregistrement, de licence, de déclaration et de comptabilité et en autorisant les États à sanctionner les organisations pour défaut de « conformité ») ;
- 3) les politiques et les procédures qui imposent des restrictions à la liberté de réunion et d'association (par exemple, en interdisant purement et simplement les manifestations, en se servant des lois relatives à la sécurité nationale pour restreindre toutes formes de mobilisation, en réprimant les rassemblements ou encore en militarisant les forces de police au nom de « l'ordre public ») ;
- 4) la criminalisation, la stigmatisation et la délégitimation des « défenseurs des droits Humains » (DDH) (un terme qui englobe tous les acteurs engagés dans le combat non-violent pour les droits de l'homme et la justice sociale), tout comme la criminalisation de la solidarité envers les réfugiés ;
- 5) la restriction de la liberté d'expression en général mais aussi sur Internet, par la censure et l'intimidation directe, et indirectement via la surveillance de masse ;
- 6) l'intimidation et les attaques violentes à l'encontre de la société civile par des mouvements religieux conservateurs, des entreprises, des groupes d'extrême droite ou encore des acteurs non-étatiques¹ ;
- 7) la réduction de l'espace disponible pour l'activisme en ligne due à la répression et à l'intimidation dont font l'objet les militants, notamment les femmes luttant pour les droits humains, dans leur travail (chantage, diffamation, intimidation et harcèlement en ligne, ainsi que des menaces provenant à la fois du secteur public/affilié au gouvernement et privé) ;
- 8) une aversion pour le risque et un besoin de sécurisation de la part des financeurs de la société civile, publics et privés, qui limitent ou suspendent les financements auparavant octroyés aux actions militantes et au soutien de « causes marginalisées » (telles que l'autodétermination du peuple palestinien, la lutte contre le terrorisme ou encore les droits de l'homme), au profit d'organisations plus importantes, moins politisées et plus « sûres », travaillant sur des questions moins « controversées ».
- 9) la captation d'espaces traditionnellement investis par les OSC, par des groupes d'intérêts privés, des lobbyistes, des ONGOG (ONG organisées par le gouvernement) et des initiatives d'entreprises à responsabilité sociale,, ainsi que les tentatives de discrédit des OSC.
- 10) l'exclusion d'organisations de la société civile du système bancaire sous couvert de lutte anti-terroriste, un phénomène relativement nouveau mais qui prend une place de plus en plus grande dans le discours sur le « rétrécissement de l'espace ».

En pratique, beaucoup de ces tendances se conjuguent et sont à l'œuvre simultanément, décuplant la gravité de leurs répercussions. Par exemple, si une organisation rencontre des difficultés croissantes pour trouver des financements, et/ou si des subventions lui sont retirées au motif qu'elle exerce une activité controversée, et qu'elle doit en même temps faire face à des dépenses plus importantes dues à des poursuites judiciaires ou à des procédures plus lourdes de contrôle de ses activités, ce faisceau d'éléments peut suffire à entraîner sa liquidation pure et simple.

3 Le Cas n°173 en Égypte illustre particulièrement ce « protectionnisme philanthropique » : des ONG indépendantes de protection des droits de l'homme ont fait l'objet d'une enquête et ont été accusées (en vertu d'une loi liberticide, la Loi 84) d'avoir reçu des fonds en provenance de l'étranger alors qu'elles n'étaient pas enregistrées en Égypte. Les trente-sept organisations égyptiennes de protection des droits de l'homme ont été inculpées et condamnées à des peines d'emprisonnement pour leurs employés allant de 1 à 5 ans, avec un gel de leurs fonds et une interdiction de voyager.

4 L'augmentation et l'expansion du fondamentalisme au-delà de la religion ont fait l'objet d'un signalement et d'une classification par le Rapporteur Spécial sur la liberté d'Association et de Réunion. Voir <http://freeassembly.net/news/fundamentalism-hrc32/>

Tableau 1 : Résumé des 10 tendances interdépendantes qui limitent le champ d'action de la société civile aujourd'hui

Restriction	Par qui ?	Mécanisme	Effet sur la société civile
Protectionnisme philanthropique	Gouvernements, organismes de financements	Lois et autres restrictions gouvernementales	Limite les possibilités de financement international des ONG
Multiplication des lois réglementant les activités des OSC, y compris concernant les procédures d'enregistrement, l'octroi des licences, l'établissement de rapports et la reddition des comptes	Gouvernements, organismes de financements	Lois, politiques et mécanismes procéduraux	Augmente les frais généraux des OSC ainsi que les exigences en matière de conformité, menaçant de mettre un terme aux activités pour non-conformité
Restriction de la liberté de réunion et d'association	Gouvernements, souvent par le déploiement de moyens politiques et militaires	Lois, politiques et pratiques, souvent au nom de « l'ordre public » et de la « sécurité », intimidation	Limite la capacité de la société civile à se rassembler, à se mobiliser et à manifester ouvertement
Criminalisation, stigmatisation et délégitimation des DDH et des groupes de solidarité envers les réfugiés	Gouvernements, médias, groupes d'extrême droite	Lois, propagande, médias, intimidation	Limite les possibilités de recours aux moyens non-violents déployés par les DDH et les groupes de réfugiés pour être engagés politiquement, et porte atteinte aux droits de l'homme
Restriction de la liberté d'expression, y compris sur Internet	Gouvernements et services de sécurité privés	Lois et politiques qui favorisent la censure, la surveillance de masse et l'intimidation	Réduit la capacité des OSC à diffuser de l'information A entraînant tout une série de répercussions
Intimidation et attaques violentes visant des acteurs de la société civile	Conservateurs religieux, entreprises, groupes d'extrême droite, autres acteurs non-étatiques	Menaces directes, chantage, harcèlement, diffamation, violence et intimidation, à travers des affrontements directs, des poursuites judiciaires et via Internet	Menaces existentielles pour les acteurs des OSC et leurs activités, compromettant leur droit de vivre sans craindre la violence.
Réduction de l'espace réservé au militantisme en ligne, en particulier pour les femmes DDH	Gouvernements, institutions publiques, groupes privés tels que des entreprises et des groupes d'extrême droite	Menaces en ligne, chantage, harcèlement, diffamation et intimidation (trolls sur Internet, etc.)	Menaces directes à l'encontre de militants, en particulier des femmes, afin de susciter la peur et de compromettre leurs activités

Restriction	Par qui ?	Mécanisme	Effet sur la société civile
Financements retirés ou réduits par les bailleurs de fonds en raison d'une aversion pour le risque et d'une volonté de sécuriser leurs financements	Bailleurs de fonds publics et privés, (indirectement par le biais de politiques gouvernementales)	Exigences plus strictes de la part des bailleurs de fonds, qui favorisent les organisations et les causes moins	Réduit les sources de financement des OSC, ce qui accroît la concurrence entre OSC pour obtenir des fonds, et menace leurs activités
Réduction de l'espace réservé aux OSC au profit d'autres acteurs	Groupes d'intérêt privés, lobbyistes, ONGOG, et initiatives de RSE	Discrédit ou au contraire légitimation de certaines OSC à travers les médias et d'autres voies de communication	Menace la viabilité financière des OSC tout comme l'espace dont elles disposent pour faire vivre leur engagement politique
Exclusion des OSC du système bancaire due à la multiplication des mesures de lutte anti-terroriste	Banques (indirectement par le biais de politiques gouvernementales)	Définitions vagues du terrorisme par le gouvernement et exigences bancaires plus strictes qui bloquent certaines OSC	Réduit les sources de financement des OSC, au point de menacer leurs activités

2. Un espace pour qui ?

Si nous considérons que cette nouvelle génération de moyens visant à réprimer les luttes politiques font partie du phénomène de rétrécissement de l'espace, alors nous devons nous poser la question des acteurs de la lutte politique. Dès lors, il est essentiel de bien s'accorder sur la définition de la société civile, si l'on veut comprendre et évaluer la pertinence du cadre et du narratif appliqués au rétrécissement de son espace. Les gouvernements et les grands acteurs philanthro-capitalistes ont une définition relativement restreinte de la société civile, la limitant aux seules organisations ayant un statut, aux think tanks ou aux entrepreneurs sociaux – excluant de fait toutes les autres formes, telles que les mouvements sociaux, les collectifs informels, les différentes formes de communautés, les activistes, les réfugiés, les apatrides ou encore les communautés indigènes. Un éventail bien plus large d'activistes, d'initiatives et d'organisations autogérées s'identifient à la société civile, parce qu'ils pensent à juste titre qu'ils font partie d'une communauté d'intérêts et d'action en faveur du changement politique et social, ou tout simplement pour répondre aux critères institués par les décideurs politiques et les bailleurs.

Par conséquent, la société civile ne peut pas être réduite à une entité monolithique ou homogène. Du fait de la variété des acteurs et de la complexité à définir la société civile, le rétrécissement de l'espace ne peut que se décliner en de multiples nuances : l'espace se rétrécit d'une manière différente selon l'acteur concerné. Les militants d'ONG hautement professionnalisées, encouragées et soutenues par les cercles de Davos, connaîtront sans doute des crises existentielles ponctuelles, de légitimité ou de financement, mais leur espace se semble pas se « rétrécir ». De fait, nombre de grandes ONG jouissent de plateformes plus étendues que jamais puisqu'elles sont devenues les récipiendaires privilégiés des bailleurs de fonds : elles peuvent répondre à toutes les nouvelles exigences (de par leur taille, leur solide structure administrative et leur forte image de marque) et conservent un grand pouvoir de négociation.

À l'opposé, les organisations locales, les organisations communautaires, et les mouvements travaillant sur les questions sociales, économiques, politiques et de justice environnementale font, eux, les frais de mesures répressives de la part de gouvernements autoritaires, d'acteurs non-étatiques violents, et même désormais de gouvernements démocratiques qui ont depuis longtemps renié leur engagement en faveur des droits de l'homme et adopté les méthodes de leurs homologues plus répressifs.

C'est pourquoi, lorsque nous examinons le contexte de rétrécissement de l'espace, nous devons au moins nous accorder sur le fait qu'il n'y a pas, et qu'il n'y a jamais eu, un seul espace où tout le monde participe sur un pied d'égalité. Affirmer le contraire est une pure fantaisie des démocraties libérales ; et revient à occulter les biais politiques et institutionnels des sphères publics et privés, au sein desquels différents acteurs jouent des coudes pour occuper des espaces politiques qui s'ouvrent et se referment constamment.

3. Pour quelle raison ce concept peut-il être problématique?

À bien des égards, le « rétrécissement de l'espace » est simplement une manière plus nuancée et moins dérangeante de parler des problèmes d'exclusion et de répression rencontrés depuis toujours par de nombreux mouvements sociaux, politiques et de défense des droits civils. Dans le débat actuel, ce concept fait manifestement écho aux nouvelles méthodes, souvent sophistiquées, utilisées en politique, en droit et dans le monde de l'entreprise pour contenir l'activité des activistes et des militants.

Cependant, les conséquences du discours sur le « rétrécissement de l'espace » posent problème et nuisent directement à certains pans de la société civile. En effet, aborder les techniques de répression exposées ci-dessus sous la double entrée du « rétrécissement de l'espace » et de la « société civile » revient à dépolitiser considérablement ce qui est en réalité un enjeu politique de la plus haute importance. L'attention est ainsi détournée du cœur du problème, qui est la répression manifeste d'un certain type de politique au profit d'une autre, vers des sujets plus acceptables et moins dérangeants. Par ailleurs, le concept tend à minimiser les différences de niveau de difficultés que rencontrent les mouvements sociaux par rapport aux ONG plus grosses, laissant croire que les acteurs de la société civile connaissent tous le même type de « rétrécissement de l'espace » et à des degrés équivalents, tout en affirmant simultanément que c'est dans les pays du Sud que le « véritable » espace est en train de rétrécir.

Les biais décrits ci-dessus ont permis l'intégration du débat sur le « rétrécissement de l'espace » dans le narratif géopolitique dominant, ce qui n'est pas sans poser problème. Les gouvernements de certains pays du Nord ont ainsi pu, par exemple, se targuer de soutenir des initiatives en faveur d'un « espace civique » et de la défense des droits de l'homme dans des pays du Sud, tout en adoptant des politiques intérieures et en collaborant étroitement avec des entreprises qui contribuent au « rétrécissement de l'espace ». Le tout, en fermant délibérément les yeux sur les violations perpétrées par les États partenaires et les multinationales. Ceci est rendu possible par l'insistance du discours sur les trois libertés fondamentales inscrites dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) : les libertés d'expression, de réunion et d'association-- conception étroite masquant les dynamiques croisées qui entravent la capacité individuelle ou collective à se mobiliser et à s'exprimer sur des questions pertinentes telles que le genre, la race, les orientations sexuelles, l'âge, etc - qui sert d'excuse aux gouvernements pour choisir les espaces à réduire en priorité, tout en ignorant les autres. En outre, cibler la répression et la délégitimation de pans entiers de la société civile par le biais d'un dispositif permettant alternativement de choisir l'une ou l'autre de ses composantes, comporte un risque significatif, à la fois de simplifier à l'extrême le problème et de mal identifier les solutions possibles, mais aussi de voir disparaître ou détourner les luttes pour la justice raciale et l'égalité de genre.

4. Lorsqu'une porte se ferme...

Le problème du « rétrécissement de l'espace » est, par nature, l'affaire de groupes qui, en pratique, font face à des difficultés du monde développé, et qui parlent au nom d'activistes qui, eux, n'ont jamais eu aucun espace pour se faire entendre – des groupes dont l'existence même a toujours été conditionnée à leur aptitude à se créer de tels espaces en dépit de l'adversité et de la répression.⁵

Dans la lutte pour l'espace que se livre cette multitude d'acteurs, les espaces politiques sont sans cesse remaniés, ils s'ouvrent et se referment. Il n'est pas de meilleur exemple pour illustrer cette situation que l'essor actuel du concept de « rétrécissement de l'espace » – comme en témoigne le déferlement d'initiatives, de conférences, et de subventions qui lui sont consacrées. Paradoxalement, ces nouveaux espaces politiques, qui offrent principalement aux grandes ONG internationales l'opportunité de mobiliser et de faire du plaidoyer, sont obtenus grâce à la fermeture d'espaces politiques dédiés jusqu'alors aux mouvements sociaux et aux militants politiques.

Ce processus est essentiel. Si nous voulons bien comprendre, et surtout, si nous voulons apporter une réponse utile aux multiples problèmes que génère le concept de « rétrécissement de l'espace », nous devons absolument nous concentrer sur les espaces qui ferment – pour comprendre pourquoi ils se ferment, quelles sont les personnes impactées et comment les rouvrir.

Le processus à l'œuvre montre que les solutions qui conviennent en toutes circonstances, telle que la « Nouvelle Charte civique », peuvent avoir une portée symbolique importante, mais qu'il est peu probable qu'elles soient d'un quelconque secours pour les organisations et les mouvements exposés à la répression systématique, à l'exclusion et aux menaces d'éradication.

5. Le « rétrécissement de l'espace » comme « mode de gestion » politique

Une manière de visualiser la notion abstraite de « rétrécissement de l'espace » est de se le représenter comme un élément de la lutte plus large qui se joue au sein du néolibéralisme contemporain pour « marchandiser l'État, vider de sa substance la démocratie et réduire les forces d'opposition en (re)définissant les contours de l'action politique extra-parlementaire légitime, et en redéfinissant l'espace du politique et son fonctionnement, pour en faire des espaces multi-acteurs dont le nouveau mode de gouvernance imposerait aux organisations de la société civile de négocier à la fois avec l'État et avec les grandes entreprises.

Il est clair depuis longtemps que les « gardiens » des espaces politiques du modèle dominant ont simultanément coopté et instrumentalisé les organisations de la société civile clés, tout en reléguant les acteurs de la société civile plus critiques et plus radicaux au ban de la société où ils sont confrontés à la délégitimation, la persécution, les poursuites et les contrôles abusifs – dans le but précis de les rendre moins attractifs. Cela se vérifie au quotidien avec l'exclusion de nombreux militants politiques et de mouvements sociaux des débats actuels avec ou à propos de la « société civile ».

Les techniques de répression décrites ci-dessus s'accompagnent systématiquement de stratégies de délégitimation des acteurs ciblés. Il permet à la « classe éclairée des faiseurs de règles » de revendiquer sur leur territoire l'importance et le respect de la liberté d'une société civile plurielle, tout en veillant soigneusement à imposer leur définition de la société civile. Cet usage du rétrécissement de l'espace comme outil politique est un classique du diviser pour régner qui cherche à opposer différentes composantes de la société civile et à briser les liens de solidarité qui forment la colonne vertébrale des luttes pour les droits fondamentaux et la justice sociale.

⁵ Ces mouvements sociaux - des Black Lives Matter, mobilisés contre le racisme systémique aux États-Unis, aux organisations chinoises de défense des droits de femmes, qui luttent contre les discriminations fondées sur le sexe, en passant par les groupes de défense des droits des autochtones en Afrique du Sud, qui luttent pour préserver leurs terres contre les industries agroalimentaires et extractives - trouvent des façons ingénieuses et durables de réaffirmer leurs droits et de créer des espaces démocratiques d'engagement et de résistance. Pour plus d'information, voir : <https://www.opendemocracy.net/5050/semanur-karaman-ana-cernov/our-movements-andcollective-struggles-thrive-despite-backlash>

6. Degrés de séparation

En termes de « rétrécissement de l'espace », la différence entre démocraties libérales et États autoritaires ne se situe pas entre liberté débridée pour les premières et restriction absolue pour les seconds, mais plutôt dans le degré d'application des restrictions décrites plus haut à l'encontre de la société civile et les personnes visées. Les différences cruciales doivent être recherchées dans les justifications fournies quand des libertés sont bafouées, et dans le niveau de protection réelle que la loi prévoit pour des groupes et des individus victimes d'actes de violence étatique, comme les violences physiques, les décès survenant lors de manifestations et la torture de militants. Mais même à ce niveau, les pistes sont souvent brouillées par l'introduction de techniques de répression toujours plus subtiles, telles que l'usage d'« armes à létalité réduite » et les stratégies policières comme le « kettling », technique d'encerclement de la foule pour l'immobiliser lors de manifestations.¹

Même dans des pays où de nouvelles lois, restrictives pour la société civile ont été sources d'inquiétude – comme en Inde ou en Israël par exemple – ce n'est pas la société civile dans son ensemble qui est visée, mais certaines OSC qui poursuivent des objectifs particuliers. Les seuls pays où la « restriction de l'espace » ne semble obéir à aucune stratégie politique sont ceux où la société civile dans sa globalité est assujettie, à l'image de l'Égypte ou de la Russie.

Partout ailleurs, et sans exception, les moyens au service du « rétrécissement de l'espace » dont disposent les gouvernements sont appliqués de manière sélective à des fins politiques. Les restrictions en matière de financement extérieur, par exemple, véritable drame pour toute une série d'organisations à travers le monde qui dépendent des bailleurs de fonds occidentaux, sont exploitées sans vergogne par des dirigeants populistes qui saisissent à l'occasion de mettre en faillite les OSC perçues comme des opposants politiques, tout en maintenant les financements étrangers d'acteurs et de programmes plus consensuels.

Sans oublier la pléthore de lois nationales qui encadrent le secteur des ONG, dont la véritable raison d'être consiste à distinguer d'une part, les organisations « sérieuses » et donc légitimes, et d'autre part celles dont les activités sont plus « contestables » et donc soumises à restrictions. Les atteintes à la liberté d'expression et d'association fonctionnent sensiblement de la même façon, elles sont toujours justifiées par des restrictions politiques légitimes au nom de « l'intérêt général », de la « cohésion sociale », de la « sécurité nationale » ou de la « lutte contre le terrorisme ».

La surveillance et la censure sur Internet s'appuient également sur l'idée que les personnes visées poursuivent des objectifs illégitimes ou illégaux. Le même argument de légitimité est invoqué dans la récente vague de fermetures de comptes bancaires des OSC et de blocages des transactions financières ; les établissements financiers affirment que les buts des organisations visées n'entrent plus dans leurs critères de gestion du risque, alors même que les acteurs estampillés « légitimes » continuent de bénéficier de leurs services financiers. Finalement, même le débat autour du « rétrécissement de l'espace » a été réduit à la question de savoir qui en fait partie – et donc est légitime – et qui en est exclu.

7. Peut-on parler d'une révolution?

Les théories marxistes soutiennent l'idée que l'appareil de répression de l'État et son appareil idéologique fonctionnent de pair pour éliminer les menaces contre l'ordre hégémonique, d'abord sous des formes discrètes de répression sociale touchant aux règles et normes de comportement individuel et collectif, puis, à travers des moyens d'intervention plus violents.

⁶ Le Kettling (également appelé en français « encerclement » ou « immobilisation ») est une technique mise au point par les forces policières pour réguler le flux des foules pendant les manifestations. Des cordons formés de policiers se déplacent de façon à obliger la foule à se diriger vers un endroit précis. Une fois fixés dans un « enclos », les manifestants n'ont que deux choix : s'éloigner dans une direction prédéterminée ou demeurer sur place. Ils n'ont alors accès ni à la nourriture, ni à l'eau, ni aux installations sanitaires pendant une période fixée arbitrairement par les forces de police.

Même si elles semblent en apparence plus pertinentes que jamais, les notions d'hégémonie, de répression et d'idéologie sont toutes trois pratiquement absentes des débats autour du « rétrécissement de l'espace ». À leur place, sont mises en avant les notions de « démocratisation » et de « sécurisation ». La première entend défendre la légitimité de la société civile face au « rétrécissement de l'espace » et la seconde entend critiquer l'évolution des pratiques et des politiques publiques sous l'angle de la culture (une culture de la sécurité fondée sur une politique de la peur) plutôt que de l'idéologie (la foi en une légitimité fondée sur une politique solidaire).

Pourtant, appréhender la théorie du « rétrécissement de l'espace » ne peut se faire qu'en reconnaissant et en reliant les deux concepts de démocratisation et de sécurisation avec une approche de la sécurisation de type « guerre en réseau » incluant certains groupes de la société civile dans un continuum formé de mouvements sociaux, de militants politiques, de groupes de résistance mais aussi d'organisations terroristes, au point que le développement ou la pratique de la démocratie s'en trouve menacé.

Mais ceci ne représente pas la conception dominante du « rétrécissement de l'espace » ; ni n'explique l'inégalité de son développement et de son impact.

8. Le business de la société civile

Pour comprendre le « rétrécissement de l'espace » il nous faut analyser les tendances au sein de la « société civile ». En 2003, la Heritage Foundation entre autres, a commencé à parler de « complexe industriel du secteur à but non lucratif » et du « pouvoir grandissant d'une minorité non élue ». Ceci avait bien sûr pour objectif de délégitimer la société civile critique à l'égard de l'administration Bush, du marché libre et des superprofits des entreprises.

La critique tenace à l'encontre du « complexe industriel du secteur à but non lucratif » se poursuit. Le recours au marketing pour promouvoir le militantisme des ONG ; le modèle économique contre-productif parfois promu par le secteur, qui privilégie la compétition à la coopération et à la solidarité au sein de la société civile ; l'attention portée à l'individu au détriment de la lutte (cf. le discours sur les « défenseurs des droits humains » ; l'idée de « figures emblématiques » de la société civile ; le fait de parler des « femmes et des filles » plutôt que de droits des femmes et d'égalité des genres, etc.) ; la transformation de l'approche luttes des populations en une approche transactionnelle entre financeurs et bénéficiaires ; l'adoption d'une gouvernance type entreprise et de règles de sécurisation des financements par un grand nombre de bailleurs de fonds... Autant de sujets qui ont divisé la société civile et qui ont abouti à l'élargissement de l'espace pour certaines activités et à son rétrécissement considérable pour d'autres.

Nous devrions être particulièrement attentifs à qui profite nos réflexions sur les lacunes de la société civile, et bien garder à l'esprit que tous les changements politiques et sociaux les plus fondamentaux de ces 100 dernières années, tels que les mobilisations contre l'exploitation et l'oppression et pour une vision émancipatrice de la société, sont issus non pas d'initiatives de développement humain ou d'actions entreprises par la philanthropie en faveur des populations, mais des populations elles-mêmes ; de personnes organisées collectivement et qui mobilisent leurs communautés pour faire valoir ou revendiquer des droits.

9. Une crise de solidarité

Les tentatives de définition de la « société civile » comme un ensemble d'organisations « professionnelles » légitimes ont toujours plus ou moins contribué à exclure certaines voix et à délégitimer d'autres formes d'activisme politique. Dès lors, le manque de volonté dont font preuve les grosses ONG pour démentir ces définitions et remettre en cause ce système, doit être perçu comme faisant partie du problème (ces mêmes ONG qui n'hésitent pas à se démarquer des plus petits groupes de militants pour asseoir leur légitimité). Parce que ce manque de solidarité envers des individus militants et ces campagnes politiques qui font l'objet de diabolisation et de mise en accusation et le

fossé qui se creuse entre les préoccupations de la plupart des ONG classiques et celles des groupes de la société civile victimes de répressions, a sans aucun doute contribué de façon concrète au rétrécissement de l'espace.

Plutôt que de regarder du côté des détenteurs du pouvoir pour analyser et tenter de remédier au « rétrécissement de l'espace », nous devrions nous tourner vers la parole et l'expérience de ceux qui sont à la marge et dont l'espace politique se trouve manifestement et radicalement restreint.

Nous devrions par exemple nous intéresser à ce qui est en train d'arriver à la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), lancée en juillet 2005 par des membres de la société civile palestinienne. Quoique l'on pense de cette campagne, des motivations qui l'animent ou du contexte politique plus général, la légalité et la légitimité démocratique de BDS, comme stratégie non-violente pour aboutir au changement, est incontestable. Pourtant, nous assistons, dans une grande partie du monde démocratique, à des tentatives flagrantes et incessantes de délégitimation et de criminalisation de BDS. Certaines de ces tentatives ont échoué du fait de la détermination et de la créativité dont les membres de BDS ont fait preuve pour s'adapter. Par conséquent, si nous voulons lutter contre la criminalisation de la société civile sur d'autres terrains, nous avons intérêt à analyser ce type de succès et à nous en inspirer. En d'autres termes, nous devrions nous concentrer, non pas sur la façon dont l'espace de la société civile se rétrécit mais sur la façon dont il est défendu, et par qui.

Nous devrions également nous préoccuper des moyens utilisés par la frange dure de l'État et l'extrême droite face au mouvement Black Lives Matter, initiative tout à fait légitime contre le racisme institutionnel des forces de police, qui s'est vu opposer des mesures sécuritaires renforcées, des moyens militaires et une campagne de délégitimation. Nous devrions nous soucier de la façon dont « l'état d'urgence » en vigueur en France depuis les attentats terroristes, contribue à institutionnaliser la diabolisation des communautés musulmanes, et du traitement réservé à ceux qui dénoncent le virage fasciste de la laïcité. Nous devrions regarder du côté des mouvements pour la justice de genre à travers le monde, pris en étau entre les forces conservatrices et extrémistes d'un côté, et le paternalisme des règles appliquées à la société civile de l'autre. Nous devrions nous soucier du sort de militants écologistes, poursuivis parce qu'ils affirment que l'Accord de Paris est inutile sans l'adoption de mesures radicales contre l'extractivisme, ou encore de celui des indigènes et d'autres communautés marginalisées dont le mode de vie est sacrifié sur l'autel du « développement ». Enfin, nous devrions nous inquiéter du sort de nos célèbres lanceurs d'alerte et des émissaires de la « transparence radicale ».

C'est à partir de ces expériences, que nous réussirons à construire un discours cohérent et alternatif sur le « rétrécissement de l'espace » et à fournir les moyens de résister à ceux qui en ont le plus besoin.

10. Pacification, montée du fascisme, et après ?

Malheureusement, l'incapacité à résister à la criminalisation et à la diabolisation d'actions visant directement les tenants du pouvoir en place, et d'autres formes de militantisme politique tout à fait légitimes, a ouvert la voie à des attaques bien plus importantes contre le militantisme individuel, la société civile, les syndicats de travailleurs, les mouvements et communautés de migrants, de la part des populistes et des démagogues racistes d'une extrême droite en pleine renaissance.

À tel point que les universitaires, les ONG traditionnelles, les organisations de développement, les experts indépendants, les chantres du « politiquement correct », du multiculturalisme, et même l'élite libérale, commencent eux aussi à subir cette délégitimation que les personnes marginalisées et les franges radicales connaissent depuis longtemps, et qui continuent à faire les frais de ce nouvel autoritarisme.

Ainsi, si nous voulons lutter contre le problème du « rétrécissement de l'espace » et de ses effets sur la société civile, nous devons y apporter une réponse mieux adaptée, qui reconnaît que ces problèmes ne peuvent pas être résolus par de beaux discours sur les droits de l'Homme ni par un quelconque « environnement favorable ».

Il est primordial de bien comprendre les différentes politiques de répression et leurs liens avec le néo-libéralisme, l'autoritarisme, les bastions précaires du pouvoir qui tentent de reprendre le contrôle, et l'impact de la crise économique mondiale (comment la société civile interagit avec les systèmes de pouvoir, avec les 1 % ou avec les 99%). Nous devons mieux définir le problème, dans des termes qui reflètent les batailles politiques, juridiques, physiques et idéologiques au cœur du dilemme du « rétrécissement de l'espace ».

Nous devons nous concentrer sur les acteurs des mobilisations collectives, ceux qui défient réellement le pouvoir et sont les plus sérieusement menacés ; il nous faut comprendre le « rétrécissement de leur espace » en regard de ceux dont l'espace s'élargit. Et nous devons le faire, en gardant à l'esprit que les militants, et plus largement les mouvements sociaux dont ils font partie, rencontrent différents niveaux d'oppression et de violence en fonction de leurs identités particulières et des luttes plus larges qu'ils mènent, comme la lutte contre la suprématie blanche ou la misogynie violente. Il nous faut également envisager sérieusement l'idée que l'angle « société civile » n'est peut-être pas le prisme le plus approprié pour appréhender la répression plus large des mouvements sociaux, et que les OSC font l'objet d'une instrumentalisation sécuritaire telle, que le risque est grand de voir un jour se refermer définitivement la porte sur les seuls espaces susceptibles d'engendrer de réels changements.

Nous devons mettre au centre et en première ligne de notre lutte la complicité des gouvernements et des grandes entreprises, en ne les laissant pas affirmer qu'ils soutiennent la société civile et les défenseurs des droits humains, alors qu'ils les répriment sur leur territoire de manière flagrante ; ou qu'ils les instrumentalisent pour feindre un engagement sur le terrain aux côtés de la société civile légitime. Avant tout, il nous faut redécouvrir une solidarité authentique, qui redonne vie au principe selon lequel « où qu'elle règne, l'injustice compromet partout ailleurs la justice » ; une solidarité qui permettrait que s'expriment ceux dont les luttes sont réprimées au détriment de chacun d'entre nous.



Le Transnational Institute (TNI) est un institut de recherche et de plaidoyer international engagé pour la construction d'une planète juste, démocratique et durable. Depuis plus de 40 ans, TNI est un espace de connexion entre mouvements sociaux, universitaires engagés et décideurs politiques.

www.tni.org
